



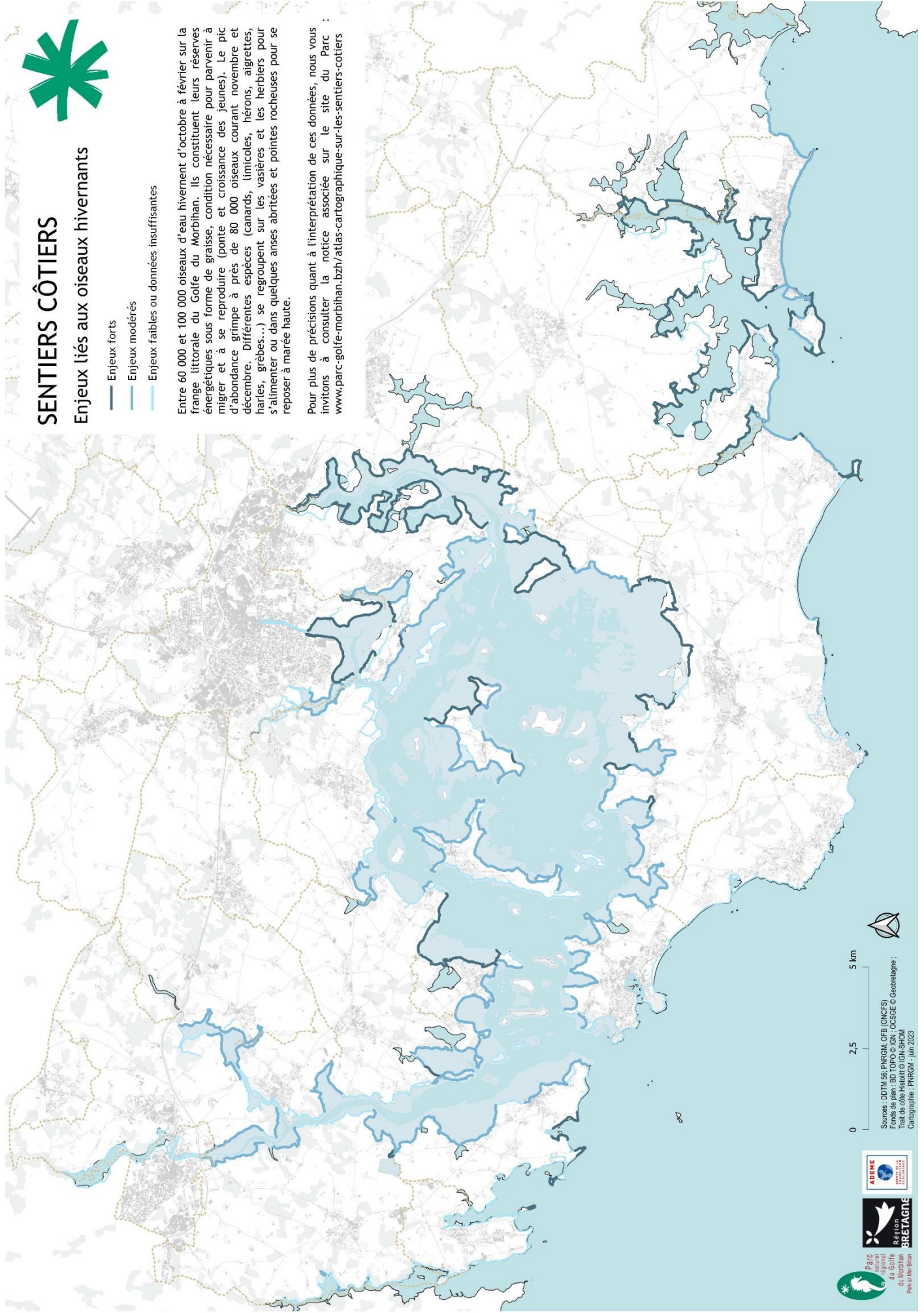
SENTIERS CÔTIERS

Enjeux liés aux oiseaux hivernants

- Enjeux forts
- Enjeux modérés
- Enjeux faibles ou données insuffisantes

Entre 60 000 et 100 000 oiseaux d'eau hivernent d'octobre à février sur la frange littorale du Golfe du Morbihan. Ils constituent leurs réserves énergétiques sous forme de graisse, condition nécessaire pour parvenir à migrer et à se reproduire (ponte et croissance des jeunes). Le pic d'abondance grimpe à près de 80 000 oiseaux courant novembre et décembre. Différentes espèces (canards, limicoles, hérons, algrèttes, harles, grèbes...) se regroupent sur les vasières et les herbiers pour s'alimenter ou dans quelques anses abritées et pointes rocheuses pour se reposer à marée haute.

Pour plus de précisions quant à l'interprétation de ces données, nous vous invitons à consulter la notice associée sur le site du Parc : www.parc-golfe-morbihan.bzh/atlas-cartographique-sur-les-sentiers-cotiers



0 2,5 5 km

Sources : DDTM 56; PNRGM; CER (ONCFS)
Fonds de plan : BD TOPO © IGN / OCSGE © Geobretagne ;
Trait de côte Hisolitt © IGN-SHM
Cartographie : PNRGM - juin 2023



NOTICE METHODOLOGIQUE CONCERNANT LES CARTES SENTIERS COTIERS

Enjeux liés aux oiseaux hivernants	
Sources	DDTM 56 - Tracé, domanialité et état d'avancement des sentiers côtiers (version du 07/2021) PNRGM - Expertise naturaliste et données sur les espèces OFB - Expertise naturaliste Geobretagne - Occupation du Sol à Grande Échelle (OCSGE) IGN-SHOM - Trait de côte Histolitt
Descriptif	<p>Cette carte s'appuie sur une compilation de sources de données. Il a été utilisé la carte des zones à enjeux pour les oiseaux d'eau hivernants (pour le Golfe du Morbihan uniquement), établie par l'ONCFS (OFB) et la RNN de Séné à partir des données des dénombrements collectifs mensuels pour la période de 2011 à 2016 (saison 2015-2016 comprise). Cette analyse donne lieu à la production d'un indice de sensibilité intégrant la diversité spécifique et les effectifs en présence pour chaque secteur. Pour la Rivière de Pénerf, il a été utilisé les données brutes d'effectifs pour chaque zone, issues des dénombrements collectifs mensuels pour la saison 2020-2021. Les données ont été complétées avec des dires d'experts au Parc et à l'OFB.</p> <p>Le nombre d'espèces à enjeux présentes dans chaque secteur détermine le niveau d'enjeu : faible (note 0), modéré (note 1) et fort (note 2)</p> <p>Enjeux forts : tracé du sentier à proximité avec des secteurs de comptage où les effectifs d'oiseaux migrateurs et hivernants sont régulièrement les plus importants et par ailleurs l'indice de sensibilité calculé est évalué comme étant fort à très fort.</p> <p>-Dires d'experts : zone de remise pour les oiseaux, reposoirs de marée haute</p> <p>Enjeux modérés tracé du sentier à proximité avec des secteurs de comptage ayant un indice de sensibilité évalué comme étant modéré.</p> <p>Enjeux faibles ou données insuffisantes : tracé du sentier à proximité avec des secteurs de comptage ayant un indice de sensibilité évalué comme étant faible à moyen.</p>
Limites d'utilisation	<p>Les niveaux d'enjeux présentés ne traduisent pas le niveau d'interaction / de pression liés à l'utilisation du sentier côtier avec la présence d'oiseaux hivernants. Un enjeu signifie qu'il y a la présence d'oiseaux hivernants. L'absence de donnée ne signifie pas qu'il n'y a pas d'enjeu mais qu'il n'est pas connu. La représentation d'un enjeu modéré ou faible peut être la traduction d'un état des connaissances insuffisant. Par exemple, l'existence de site d'alimentation et de repos qui ne sont pas cartographiés.</p> <p>Les enjeux présentés sont les enjeux actuels en situation dégradée. L'enjeu peut ne plus exister car les pressions ont été trop fortes. Mais si les conditions devenaient plus favorables, cas où le dérangement pourrait être réduit, certains sites pourraient de nouveau être fréquentés par des oiseaux hivernants.</p> <p>Il s'agit d'une « information graphique synthétique » à l'échelle du golfe du Morbihan qui ne se substitue en rien à une évaluation locale précise des enjeux au droit des sentiers le cas échéant (étude de biodiversité sur 12 mois ou plus).</p>